

## Tabagisme : entre mécontentement et consentement.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, il est interdit de fumer dans tous les lieux publics, notamment les bars et les restaurants. Tout le monde n'est pas d'accord avec cette loi mais elle pourrait être vite respectée.



On retrouve du côté des mécontents, les buralistes<sup>1</sup> et les patrons de bars-restaurants qui craignent que leurs commerces ne souffrent de cette loi.

Les fumeurs ne se montrent pas tous hostiles<sup>2</sup> à cette décision. Mais il leur faudra vite perdre leurs mauvaises habitudes, au risque de recevoir une amende (68 euros pour les fumeurs. De 135 à 1500 euros pour les patrons d'établissements qui ne respectent pas la loi).

Les Français se sont toujours montrés « bons élèves » face aux précédentes restrictions<sup>3</sup>. À la fin de l'année 2005, l'ensemble des trains du réseau SNCF était devenu non-fumeurs. Les voyageurs s'étaient vite habitués au confort sans l'odeur de cigarette.

Avant le 1<sup>er</sup> février 2007, il était également possible de fumer au travail, dans les bureaux. Maintenant, ce sont les collègues fumeurs qui sortent pour fumer une cigarette, laissant l'air pur et respirable.

Il est probable que la nouvelle interdiction, concernant les restaurateurs et les bars sera rapidement adoptée par les Français. Elle est destinée à nous protéger du tabagisme passif : chaque année, entre 3000 et 5000 non-fumeurs meurent d'un cancer provoqué par la fumée des fumeurs.

*Buralistes<sup>1</sup> = personne qui tient un bureau de tabac - hostiles<sup>2</sup> = contre - restrictions<sup>3</sup> = limitations*

*Marie Lebas - le 03 janvier 2008 - <http://www.lesclesjunior.com>*

### Donner du sens à la lecture :

1. De quoi parle cet article ? Qui est concerné ?
2. Où et quand cela se passe ?
3. Comment ?
4. Pourquoi ?

Chaque article de journal permet de répondre à ces six questions de base.

### Réfléchir :

5. Lis l'article suivant puis essaie de répondre aux questions de base. A quelle question on ne peut pas répondre ?

## De plus en plus de BD en vente

**Avec plus de 4 300 titres en 2007, le marché de la bande dessinée se porte plutôt bien.**

Le nombre d'albums de bande dessinée, publiés en 2007 en France et dans les pays francophones européens, a augmenté de 4,4% par rapport à l'année dernière. Plus de 4 300 titres, dont 3 312 nouveautés en album, sont sortis en 2007\*.

Le manga, qui a assuré ces dernières années les bons chiffres de la BD, représente un peu moins de la moitié des nouveautés de l'année. Ce sont les séries, installées depuis longtemps, qui bénéficient des meilleures ventes. Quelque 90 séries ont été tirées en 2007 à plus de 50 000 exemplaires. Avec en tête



de liste : les deux derniers albums de la saga « XIII » (Dargaud), tirés à 550 000 exemplaires chacun, devant le tome 15 de « Largo Winch » (Dupuis, 455 000). Au rayon manga, sept nouveaux volumes de la série « Naruto » (Kana) ont chacun été tirés à 220 000 exemplaires.

*\*Selon le rapport annuel de l'Association des Critiques de Bande Dessinée (ACBD).*

*Isabelle Desprez - le 04 janvier 2008 – <http://www.lesclesjunior.com>*

### Pour aller plus loin :

6. Vérifie dans ton premier jet que tu as répondu à ces six questions de base.